

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE IMMO LUXE » en abrégé «
SCI IMMO LUXE »

Siège ABIDJAN MARCORY ZONE 4 C, Lot 294, Ilot 22

Aux termes de la DNSV et des Statuts AUTHENTIQUES en date du 07/06/2023 reçu par Me TIMITE YASSINE, et enregistrés au CEPICI le 09/06/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE

IMMO LUXE » en abrégé « SCI IMMO LUXE »

Objet : - La propriété, la gestion, l'administration, la disposition pour son compte exclusivement du patrimoine immobilier dont elle pourrait devenir propriétaire par la suite, par voie d'acquisition, échange, apport location ou autrement ;

- L'administration d'immeubles bâtis ;
- L'achat de terrains nus ou bâtis, urbains ou non

;

- La construction sur les terrains qu'elle aura à sa disposition de tous bâtiments et autres ouvrages nécessaires à la réalisation de son objet social ;

- Le cautionnement simplement hypothécaire pour garantir les prêts des pour acquérir les logement à édifier ;

- Et généralement, toute opérations quelconques mobilières, immobilière ou financières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social et susceptibles d'en faciliter la réalisation dès lors qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN MARCORY ZONE 4 C, Lot 294, Ilot 22

Dirigeant(s) M KONATE AMADOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B40-00227
au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

du 30/11/2023

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°0000/GTCA/RC/2023 du 30/11/2023

